



Ville de

Baie-Comeau**SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE****DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL – ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE**

INFORMATIONS GÉNÉRALES – IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE	
PROPRIÉTAIRE	REQUÉRANT (<i>si autre que propriétaire</i>)
Nom : _____	Nom : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____	Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Courriel : _____	Courriel : _____
<input type="checkbox"/> Procuration du propriétaire (<i>obligatoire</i>)	

INFORMATIONS SUR LA DEMANDE	
LIEU DES TRAVAUX	
Adresse complète : _____	
Numéro de lot (ex : 3 333 333) : _____	
L'emplacement situé dans quelle zone : <i>(publique, commerciale, industrielle, résidentielle)</i> : _____	
INFORMATIONS SUR L'ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE	
Dimension : _____	
Hauteur : _____	
Autres informations utiles : _____	

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'ANALYSE DE VOTRE DEMANDE (deux exemplaires)

- Plan de l'emplacement concerné (certificat de localisation) qui indique les points suivants :
- Identification cadastrale;
 - Sa position par rapport à (aux) rue(s);
 - Ses dimensions;
 - Sa superficie;
 - La description, la localisation et les dimensions au sol des bâtiments existants et projetés sur l'emplacement, comprenant la localisation des conteneurs faisant l'objet de la demande;
 - La situation des emplacements voisins contigus à l'emplacement concerné comprenant l'identification et la localisation des bâtiments existants.
-
- Photographies couleurs du bâtiment et du terrain dans son état actuel.
-
- Photographies couleurs des bâtiments contigus donnant sur la même rue.
-
- Chèque de 350 \$

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

SIGNATURE

DATE**NOTES IMPORTANTES**

Une demande pour le CCU doit être complétée et déposée au moins 10 jours avant la tenue d'une séance, pour y être présentée.

Si le propriétaire n'est pas le signataire de la présente demande, joindre une procuration du propriétaire.

SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ

Date de réception de la demande

CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE D'USAGES CONDITIONNELS

1. Réception de la demande par le service de l'urbanisme (formulaire, documents requis, chèque).
2. Vérification du contenu de la demande par la responsable.
3. Analyse de la demande par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui recommande une décision aux membres du conseil municipal (la rencontre a lieu le troisième mardi du mois).
4. Au moins 15 jours avant la tenue de la séance du conseil municipal, publication d'un avis public et installation d'une affiche ou d'une enseigne placée sur l'emplacement concerné par la demande.
5. Analyse de la demande à la séance régulière du conseil municipal qui a lieu le troisième lundi de chaque mois.
6. Adoption de la résolution par le conseil municipal sur la décision rendue.
7. Envoi de la résolution au requérant par le Service du greffe et des affaires juridiques.

**** Veuillez noter que le processus prend un minimum de 2 mois entre le moment où la demande complète est déposée à la Division de l'urbanisme et le moment où une décision est rendue.**

*** Toutes modifications aux plans et documents après l'approbation du conseil, conformément au règlement sur les usages conditionnels, nécessitent la présentation d'une nouvelle demande.**

LETTER D'AUTORISATION (PROCURATION)

Seul le propriétaire de l'immeuble visé par la demande peut signer une demande d'usage conditionnel.

Le propriétaire peut cependant mandater une autre personne à signer en son nom à l'aide d'une procuration écrite ou du formulaire suivant. La procuration écrite ou le formulaire devra accompagner la demande.

Lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie) ou qu'il s'agisse d'un immeuble en copropriété, une résolution du conseil d'administration désignant une personne pour la signature doit être adoptée à cet effet.

À : Ville de Baie-Comeau
Service de l'urbanisme et du développement durable
1310, rue d'Anticosti
Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2

De :

Nom du propriétaire

Référence :

Site des travaux (adresse, # lot)

Nature des travaux

Madame, Monsieur,

autorise _____
à déposer la demande d'usage conditionnel auprès du Service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Baie-Comeau pour l'adresse mentionnée en référence.

Signature du propriétaire ou de l'administrateur autorisé

Titre du signataire

Date